

A woman with long, wavy brown hair is seen from behind, holding a crystal ball in her right hand. The crystal ball reflects the surrounding landscape, which includes a green field, trees, and a cloudy sky. The image is framed by white diagonal lines.

RAPPORT TCFD 2020

Crédit Mutuel
ARKEA

INTRODUCTION



Le Crédit Mutuel Arkéa a exprimé **la vision engagée de la contribution qu'il entend apporter à la société et au développement économique**, avec l'adoption de sa Raison d'être¹. Cette Raison d'être a d'ores et déjà été déclinée en cinq engagements, socles de la stratégie à long terme, dont deux sont en lien direct avec les enjeux climatiques :

#1 Nos décisions visent un impact environnemental et territorial positif

#2 Accompagner chacune de nos parties

prenantes dans sa transition environnementale

Une feuille de route en découle, qui vise à renforcer l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les métiers de financements et d'investissements, et plus globalement dans toutes les activités du groupe. C'est en cohérence étroite avec cette vision que le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité exprimer ses objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique, à travers l'adoption d'une stratégie climat fin 2020², qui vise à renforcer les actions du groupe dans ce domaine.

“ L'expression des engagements du Crédit Mutuel Arkéa en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique témoigne de la vision que nous avons choisi d'exprimer dans notre Raison d'être. Celle d'une entreprise responsable, dont la contribution ne se résume pas à ses seules performances économiques et financières mais intègre davantage encore la prise en compte des enjeux liés à la transition environnementale et sociétale. Ces actions nous engagent sur le long terme et s'inscrivent pleinement dans le plan stratégique “Transitions 2024” que le groupe a présenté en début d'année. Elles nous engagent vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes – sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires – à agir concrètement au cœur de nos métiers et de nos pratiques, pour une finance responsable, qui aide chacun à se réaliser “

Hélène Bernicot,

Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa

Ce premier rapport suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), et vise à répondre, à terme, au meilleur standard international en matière de communication d'informations liées au climat. Il marque ainsi une nouvelle étape dans l'engagement du groupe en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, dans la droite ligne de l'adoption de sa stratégie climat fin 2020².

Sa validation par le Conseil d'administration du groupe le 2 juillet 2021 témoigne de l'engagement de la gouvernance au service de cet enjeu (cf. point 1 du rapport relatif à la gouvernance).

A travers ce rapport organisé selon les recommandations de la TCFD, le groupe souhaite renforcer la transparence de ses engagements et informer chaque année l'ensemble de ses parties prenantes, des progrès réalisés dans le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique, tant en termes d'intégration à la stratégie du groupe (cf. point 2), de prise en compte dans la gestion de ses risques (point 3) que de résultats à travers le suivi d'indicateurs de pilotage et de mesure (cf. point 4).

Ce premier rapport a vocation à être renouvelé chaque année, dans une démarche d'amélioration continue. Il constitue un document de référence et sera accessible aux différentes parties prenantes internes et externes du groupe sur son site internet institutionnel.

¹ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_42204/fr/page-raison-d-etre

² https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/strategie_climat_avril2021_1_1_2021-04-14_08-41-40_347.pdf

INTRODUCTION

Ce rapport porte sur l'exercice 2020.

Nous souhaitons toutefois faire part d'événements significatifs intervenus début 2021, avant la publication de ce rapport, illustrant la dynamique continue de prise en compte des enjeux climatiques au sein du Crédit Mutuel Arkéa :

- Le Crédit Mutuel Arkéa a choisi de participer volontairement aux exercices et demandes de l'ACPR et de l'EBA relatifs aux risques liés au climat et à l'environnement. A ce titre, il a répondu à la demande d'auto-positionnement face aux attentes du guide de la BCE et a défini un engagement de mise en conformité par la constitution d'un plan d'action.
- Les organes de gouvernance de Suravenir, filiale d'assurance-vie du groupe, ont validé une stratégie climat pour la compagnie, déclinaison de la stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa.
- Les administrateurs du Pôle Entreprises et Institutionnels, qui regroupe notamment les filiales Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (banque commerciale au service des entreprises et des institutionnels), Arkéa Capital (capital investissement) et Arkéa Crédit Bail (crédit bail), ont été sensibilisés aux enjeux climatiques et aux plans d'action climat de ces entités début mars 2021.
- Plus largement, l'ensemble des salariés et administrateurs du groupe ont bénéficié d'une sensibilisation, sous forme de e-learning, à la finance durable.
- Enfin, s'agissant de son empreinte environnementale, le Crédit Mutuel Arkéa a adhéré à l'Institut du Numérique Responsable.

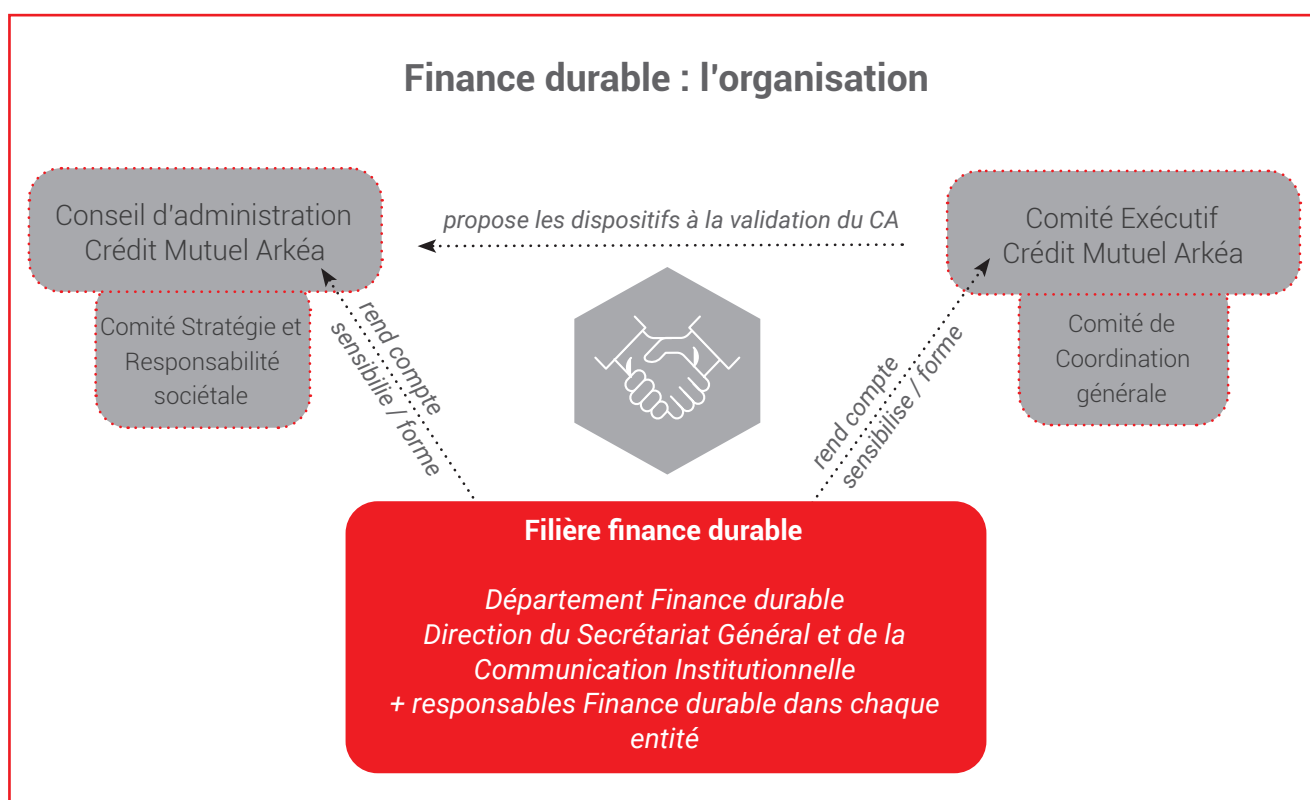
SOMMAIRE

	INTRODUCTION	2
1	GOUVERNANCE	5
	1.1 - L'implication du conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa dans la surveillance des risques et opportunités liés au climat	5
	1.2 - L'implication de l'organe de direction du Crédit Mutuel Arkéa dans la surveillance des risques et opportunités liés au climat	7
	1.3 - L'organisation opérationnelle autour des enjeux climatiques	9
2	STRATÉGIE	11
	2.1 - Risques et opportunités climatiques identifiés par le Crédit Mutuel Arkéa sur les court, moyen et long termes	12
	2.2 - Impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa	15
	2.3 - Résilience de la stratégie de la société, en tenant compte des différents scénarii climatiques, y compris le scénario d'une augmentation des températures de 2° ou moins	19
3	GESTION DES RISQUES	20
	3.1 - Procédures visant à identifier et à évaluer les risques climatiques	20
	3.2 - Procédures de gestion des risques climatiques et intégration dans le dispositif de gestion des risques	21
4	INDICATEURS ET OBJECTIFS	23
	4.1 - Indicateurs déjà en place au sein du Crédit Mutuel Arkéa	23
	4.2 - Perspectives	30
5	CONCLUSION	31

1 GOUVERNANCE

Conscient du rôle clé de la gouvernance, et dans la droite ligne de la mobilisation mise en place dans le cadre de l'expression de sa Raison d'être, le Crédit Mutuel Arkéa a initié une démarche d'engagement de ses parties prenantes autour de l'enjeu climatique, au premier rang desquelles figurent ses organes de surveillance et exécutifs.

Grâce à cette dynamique initiée en 2019 et poursuivie en 2020, le groupe a d'ores et déjà intégré l'enjeu climatique dans sa gouvernance et son organisation. Cette démarche sera renforcée dans les prochains mois, avec pour objectif une prise en compte accrue de l'enjeu climatique et environnemental dans la stratégie du groupe et une réponse aux attentes des régulateurs, nationaux et européens.



1.1 - L'IMPLICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS LA SURVEILLANCE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le **Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa** approuve les orientations stratégiques du groupe, veille à leur mise en œuvre et en assure un suivi régulier. A ce titre, il aborde chaque année des grandes orientations de la politique suivie par le groupe en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Après avoir validé la Raison d'être du groupe en 2019, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a été tout particulièrement impliqué en 2020 dans l'élaboration du nouveau plan stratégique, qui place les enjeux environnementaux au cœur de la stratégie du groupe. Ainsi, il s'est réuni en séminaire stratégique le 27 novembre 2020 afin d'échanger autour des grandes orientations du futur plan stratégique du Crédit Mutuel Arkéa, " Transitions 2024 ", validé le 28 janvier 2021.

Le Conseil d'administration a notamment réaffirmé l'ambition du plan, qui se veut la déclinaison de la Raison d'être validée par l'Assemblée générale 2020 et qui vise à :

- # renforcer le rôle du Crédit Mutuel Arkéa comme banque à impact positif sur ses parties-prenantes ;
- # développer la mesure de la performance globale du groupe en tenant compte d'indicateurs à la fois financiers et extra-financiers.

En outre, il a validé en novembre 2020 **la stratégie climat du groupe, la déclaration d'appétence aux risques, qui intègre désormais les risques climatiques, ainsi que la révision de la politique sectorielle charbon.**

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a fixé deux axes de déploiement de sa stratégie de réponse face à l'enjeu climat :

1. Renforcer l'engagement du groupe au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires
2. Intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe

Un point d'avancement semestriel sur la mise en œuvre des engagements de la stratégie climat du groupe sera présenté en Conseil d'administration, ainsi qu'une évaluation annuelle des avancées.

Le Conseil d'administration s'appuie sur **cinq comités spécialisés**, qui complètent ses travaux et lui apportent des avis éclairés. Chaque comité est doté d'une Charte de fonctionnement qui fixe les missions et les modalités d'organisation de l'instance. Ces chartes de fonctionnement sont amenées à évoluer en 2021 afin de formaliser le renforcement de l'implication de ces différents Comités dans la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), dont l'enjeu climatique.

Deux de ces cinq comités spécialisés sont d'ores et déjà impliqués dans la prise en compte de l'enjeu climatique, tant sous un angle opportunités que risques.

Le **Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale**, qui suit l'avancement du projet stratégique du groupe, est le garant de l'intégration de la Responsabilité Sociétale au cœur de la stratégie. A ce titre, en 2020, il a notamment analysé :

- ◆ les engagements de la Raison d'être du groupe et sa stratégie d'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance dans l'ensemble des activités du groupe ;
- ◆ un point d'avancement sur la feuille de route ESG (environnement, social et gouvernance) ;
- ◆ dont la stratégie climat et l'actualisation de la politique charbon, pour lesquelles il a émis un avis présenté au Conseil d'administration.

Le **Comité des risques et de contrôle interne** (CRCI) a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans sa responsabilité de surveillance des risques du Crédit Mutuel Arkéa et du dispositif de contrôle interne. Ce comité est le garant de la formulation et du suivi du bon respect de l'appétence aux risques du Groupe. A ce titre, il a enrichi la déclaration d'appétence pour les risques climatiques et est destinataire du tableau de bord trimestriel des risques qui suit les expositions des entités impliquées dans le secteur du charbon. Ce tableau de suivi permet de s'assurer du bon respect de la politique charbon et de l'écoulement des positions résiduelles.

La formation des administrateurs aux opportunités et risques associés au climat, est l'un des engagements de la stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa, qui prévoit de former l'ensemble de ce public en 2021. D'ores et déjà, en octobre 2020, les membres du Conseil d'administration et du Comité Exécutif du Crédit Mutuel Arkéa ont été formés aux enjeux climatiques pour le secteur financier par un cabinet de conseil spécialisé en stratégie et environnement, avant d'examiner et approuver la stratégie climat en novembre 2020.

Préalablement, en 2019, les administrateurs des filiales avaient été sensibilisés à la prise en compte des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et aux évolutions de la gouvernance attendues suite à l'adoption de la Raison d'être du groupe, notamment au travers d'une intervention du Président du Conseil d'administration et d'une table ronde organisée autour de parties prenantes internes et externes. Début 2021, un module de e-learning à la Finance durable a également été livré à l'ensemble des administrateurs du groupe, des filiales et Fédérations.

Plus spécifiquement dans certains métiers clés, les organes de gouvernance ont bénéficié de formations dédiées. Dans le domaine de la gestion d'actifs, Arkéa Investment Services a mené dès 2019 une démarche de sensibilisation et de formation de ses organes de gouvernance aux enjeux climatiques et à leur traduction dans ses processus d'investissement à la fois sur le choix des émetteurs et sur le suivi des risques. Le conseil de surveillance de Suravenir, filiale d'assurance-vie, de retraite et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, a également bénéficié en 2020 d'une sensibilisation sur les risques climatiques.

1.2 L'IMPLICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS LA SURVEILLANCE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le **Comité exécutif** (COMEX) propose au Conseil d'administration les orientations stratégiques et pilote la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'administration.

En 2020, dans le domaine du climat, le COMEX a proposé au Conseil d'administration du groupe la stratégie climat ainsi que la révision de la politique charbon du groupe. A cette occasion, le COMEX a demandé l'étude d'une sortie accélérée du charbon par rapport à la trajectoire initiale de 2030, qui a conduit à la validation en avril 2021 d'une sortie du charbon au plus tard fin 2027. De la même manière, en complément des participations volontaires aux exercices de place ACPR et EBA, le COMEX a décidé de renforcer en 2020 les moyens alloués à la filière risque pour s'assurer des bonnes articulations et intégrations des risques climatiques à la gestion globale des risques aux bornes du Groupe.

Dans le cadre de ses prérogatives et pouvoirs, afin d'assurer pertinence et qualité de ses décisions, la Direction générale du Crédit Mutuel Arkéa structure son organisation autour de comités transversaux composés de directeurs en charge de lignes de métiers opérationnels et de fonctions supports. Certains de ces comités prennent d'ores et déjà en compte les enjeux climatiques dans leur périmètre d'intervention. Cette prise en compte va être renforcée dès 2021 et s'étendre progressivement à d'autres comités, afin de répondre à l'objectif d'une intégration aux processus de décisions existants.

Le **Comité de surveillance des risques** du Groupe contribue, pour compte et par délégation du Comité exécutif, à la gouvernance et la gestion globale des risques du Groupe, incluant les risques climatiques.

En septembre 2019, il a été sensibilisé aux risques climatiques, aux canaux de diffusion et aux enjeux

réglementaires associés. En février 2020, il s'est vu présenter le plan d'intégration de la gestion des risques climatiques au sein de la Direction des risques du Crédit Mutuel Arkéa et la proposition de tableau de bord de suivi des encours liés à la politique Charbon. Les sessions de mai 2020 et novembre 2020 ont été consacrées aux exercices pilotes de stress tests climatiques de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité bancaire européenne (EBA).

Le **Comité de contreparties** Groupe agit dans le cadre des limites fixées et revues au moins une fois par an par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa et au titre de la délégation octroyée par le Comité Exécutif. Il intègre dans ses travaux des analyses ESG (environnement, social et gouvernance) sur les émetteurs de marché qui sont soumis à sa validation. Les notations présentées sont prises en compte et complètent l'analyse traditionnelle en risque de crédit, le comité pouvant refuser certaines demandes de référencement ou de concours en raison de la note/analyse ESG, et réviser dans le temps la position suite à l'évolution de cette note/analyse ESG. L'analyse des enjeux climatiques est pleinement intégrée dans cette note/analyse ESG au travers de la dimension " E "nvironnementale, comportant elle-même 4 sous-domaines d'analyse (stratégie climat, éco-conception des produits, efficacité de la production, gestion de la chaîne d'approvisionnement).

Le **Comité de référencement** agit au titre de la délégation donnée par le Comité Exécutif et dans le cadre du dispositif prudentiel du Crédit Mutuel Arkéa. A ce titre, il vise à optimiser et à sécuriser la politique d'achat de produits et services financiers pratiquée par l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa (pour compte propre et pour compte de tiers). Il veille dans cette optique à l'homogénéisation des pratiques financières au sein du Groupe. Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Disclosure, ce comité a mis en place un process visant à prendre en compte, dans sa décision de référencement, le niveau de maturité de la société de gestion étudiée en matière d'évaluation des risques de durabilité, dont climatiques.

D'autres comités de direction du groupe sont appelés à renforcer l'intégration des enjeux liés au climat dans leur champ d'intervention. Cette prise en compte des enjeux ESG dont climatiques par les organes de gouvernance est également menée à l'échelle des filiales du groupe.

Au niveau d'Arkéa Investment Services, pôle de gestion d'actifs du groupe, un référent sur les enjeux ESG, et notamment climat, a été nommé au sein de son Comité de Direction en la personne de la Responsable de la Recherche Financière et ESG. En 2019 et 2020, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont mené une démarche de sensibilisation et de formation aux enjeux climatiques de leurs organes de gouvernance (Comités de direction, Conseil d'administration et de Surveillance) et de l'ensemble de leurs collaborateurs. Des démarches similaires ont été déployées conjointement chez Swen Capital Partners et Mandarine Gestion, autres entités de gestion d'Arkéa Investment Services. De même, des sessions du comité ESG transverse de l'Archipel Arkéa Investment Services ont été organisées avec les responsables des risques afin d'échanger sur les bonnes pratiques en termes des risques propres aux enjeux ESG.

Une sensibilisation des membres du Comité de Direction de Suravenir a également eu lieu en décembre 2020. En complément, à l'occasion des comités d'investissement, à fréquence à minima semestrielle, un point formel est réalisé sur la situation ESG du mandat. Les analystes de Federal Finance Gestion présentent cet état des lieux et réalisent un focus sur les émetteurs les moins bien notés. Un suivi extra-financier des investissements réalisés est également présenté. Plus généralement, un point systématique sur les sujets et projets ESG sera institué à chaque comité d'investissement (fréquence mensuelle) au cours de l'année 2021.

1.3 L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AUTOUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

Tout comme au niveau de la gouvernance, le groupe adapte son organisation opérationnelle au regard de l'enjeu climatique afin de déployer les deux axes de sa stratégie climat :

- Accompagner ses parties prenantes, dans la saisie des opportunités associées au climat et la prévention des risques.
- Intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe.

Les différentes fonctions du groupe sont amenées à prendre en compte le climat dans leurs opérations. A date, les principales fonctions actives sur le sujet climatique et qui coordonnent cette démarche sont :

• La filière Finance durable

Composée des responsables Finance durable des entités et de l'équipe centrale Finance durable, elle propose des dispositifs cadre en matière de finance durable et met en œuvre les plans d'actions associés. Les responsables Finance durable des entités sont la clé de voûte de la bonne diffusion de l'ambition ESG-Climat du Groupe : ils coordonnent la mise en œuvre des actions de la Feuille de route ESG et de la stratégie climat qui s'appliquent à leur entité.

L'équipe centrale Finance durable, composée de 6 personnes, rattachée la Direction du Secrétariat général du groupe :

- Anime la filière Finance durable et la gouvernance du groupe sur les sujets ESG-Climat.
- Coordonne les projets transverses ESG-Climat, qu'ils soient propres aux engagements du groupe ou réglementaires.
- Formalise les dispositifs cadres et produit des reportings Finance durable.
- Contribue aux communications ESG sortantes et aux sollicitations entrantes au niveau du Crédit Mutuel Arkéa.

Un Comité de Pilotage Finance durable, créé début 2021. Il est composé des responsables Finance durable des entités, de l'équipe Finance durable et des directions centrales clés (Direction des Risques, Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, Direction Financière, Direction Juridique, ...). Ses principales missions sont de :

- Proposer des approches/stratégies sur des thématiques ESG-Climat identifiées, aux instances de gouvernance du groupe ;
- S'assurer de l'avancée de la feuille de route ESG-Climat ;
- S'assurer de la déclinaison des politiques cadres ESG-climat et de la mise en conformité réglementaire des entités ;
- Garantir l'utilisation des outils et méthodes Groupe, tout en permettant les spécificités métiers.

• La Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa

La Direction du Pilotage Transverse des Risques est en charge plus spécifiquement de la gestion des risques climatiques depuis juin 2019. Les travaux d'intégration des risques climatiques au sein de la Direction des risques ont amené à ce que chaque Direction métiers (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché) concernée par les risques climatiques nomme un ou plusieurs ambassadeurs. Cette organisation transverse permet de répondre aux enjeux de ces risques matriciels et a permis de bâtir et présenter le plan d'actions de mise en conformité au guide des risques environnementaux et climatiques aux autorités de tutelle en mai 2021.

• La filière Fonction de Gestion des Risques

Chaque responsable de la “Fonction de Gestion des Risques” des entités, filiales et fédérations du Crédit Mutuel Arkéa a été régulièrement sensibilisé aux risques climatiques, lors d'interventions en 2019 et 2020, et à son futur rôle dans l'intégration des risques climatiques.

Un **Comité de coordination trimestriel des risques climatiques** est en place depuis 2020. Présidé par le Directeur des risques de Crédit Mutuel Arkéa, il est composé des différents responsables de la Direction des risques en charge notamment de la gestion des risques de crédit et contreparties, opérationnel, de marché, de la Direction du Pilotage Financier et de la Direction du Secrétariat Général et de la Communication Institutionnelle. Ses principales missions sont :

- Suivre les projets d'intégration des risques climatiques dans la filière Fonction de gestion des risques.
- Rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques, pour arbitrage sur les éventuels points de blocages remontés en comités opérationnels.
- Réaliser le suivi budgétaire du projet.
- Informer mais aussi former ses membres sur certains points techniques ou quantitatifs afin d'aider ces derniers à avoir une meilleure compréhension des enjeux et donc des décisions afférentes.

Des comités opérationnels sont déployés, au besoin, pour encadrer les différents projets liés aux risques climatiques. A titre d'exemple en 2020, des comités opérationnels hebdomadaires ont permis de mener à bien les exercices pilotes de stress tests climatiques de l'ACPR et de l'EBA.

Au-delà des Responsables Finance durable, des **expertises spécifiques liées aux enjeux climatiques et environnementaux sont également présentes dans certaines entités du groupe** :

- **En gestion d'actifs**, une cellule d'expertise ESG a été développée chez Arkéa Investment Services : Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion disposent d'une équipe de recherche ESG commune travaillant de concert avec la recherche financière. Composée de 5 personnes, cette équipe est en charge du traitement et de l'analyse des informations extra-financières, de l'attribution d'une notation sur chacun des piliers et d'une notation globale des émetteurs corporates et souverains, ainsi que de leur diffusion auprès des équipes de gestion de Federal Finance Gestion et de Schelcher Prince Gestion, mais aussi auprès de Suravenir dans le cadre de la délégation de gestion. Des informations extra financières sont également mises à disposition des clients externes dans le cadre des reportings mensuels ou des rapports d'impact annuels. Les données ayant spécifiquement trait à la question climatique sont intégrées dans le pilier environnemental. Au niveau des fonds elles sont relatives à l'empreinte carbone, la température selon une granularité par fourchette de température ou encore la part verte.
- **Dans le domaine bancaire**, une filière Transition Environnementale a été créée en 2020 au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Elle vise notamment à accélérer et structurer le développement des financements territoriaux liés aux projets d'énergies renouvelables, de rénovation et d'efficacité énergétique ; fédérer les savoir-faire de la banque et constituer une équipe solide et expérimentée, capable de couvrir l'ensemble des problématiques liées au financement de la transition environnementale mais également à optimiser les liens privilégiés de la banque avec l'ensemble des acteurs (secteurs public & privé) impliqués dans une démarche de transition environnementale et mettre à leur disposition son réseau de relations pour faciliter les synergies.
- **En matière d'immobilier**, le Groupe se positionne comme un acteur significatif au travers de ses nombreuses expertises immobilières (investissements, financements, bailleur social, distribution, etc.) et a ainsi pris l'initiative de définir une “Trajectoire Immobilier Durable” au cours de l'année 2020. Elle vise à renforcer et accélérer collectivement dans la prise en compte des enjeux de transitions environnementale et sociétale dans l'accompagnement financier de ses clients et la réalisation de ses propres projets. Cette initiative est transversale et stratégique : inscrite au plan “Transitions 2024”, elle fédère l'ensemble des expertises immobilières du Groupe. Elle place les enjeux d'énergie, de durabilité et d'impact social positif comme piliers majeurs. Une organisation dédiée a été mise en place fin 2020 pour accélérer, coordonner, animer et piloter cette démarche, à l'échelle du groupe.

2 STRATÉGIE

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une démarche transverse en 2020 visant à définir sa stratégie climat. Afin de définir des priorités partagées par l'ensemble du groupe, des travaux ont été menés, avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé en stratégie et environnement, afin de comprendre et d'identifier les opportunités et risques associés au climat pour un groupe financier comme Crédit Mutuel Arkéa et pour ses parties prenantes, tout en prenant en compte l'identité coopérative du groupe, la diversité de ses métiers³ et l'importance des enjeux sociaux. Ces travaux ont également permis d'établir un diagnostic des réalisations du groupe dans le domaine, d'identifier les points d'appui et les axes de progrès.

Cette stratégie climat a été adoptée en novembre 2020 et formalise les engagements du groupe en matière de climat⁴ et a pour objectif de renforcer les actions déjà initiées. L'horizon retenu pour ce premier exercice est celui des quatre prochaines années (2021-2024) mais certains engagements, décrits plus loin, s'inscrivent nécessairement dans un temps plus long. La période 2021-2024 correspond à celle de sa planification stratégique car l'impact de cet enjeu climatique sur l'évolution du modèle d'affaires d'un groupe de services financiers, ses différents métiers et ses parties prenantes, est de plus en plus clairement manifeste.

Comme le groupe l'a souligné en préambule de sa stratégie climat, au regard de la diversité de leurs métiers et de leurs parties prenantes (particuliers, entreprises, collectivités, ...), les institutions financières sont très directement concernées par la lutte contre le réchauffement climatique. Le Crédit Mutuel Arkéa est convaincu que le climat est à la fois facteur de risques mais aussi d'opportunités de développement, pour le groupe et les territoires.

S'agissant des risques, les superviseurs nationaux, européens et internationaux demandent aux différentes catégories d'institutions financières de se doter des outils qui leur permettent d'évaluer précisément et de gérer les impacts des risques climatiques, jugés potentiellement systémiques, sur leur stabilité. L'exigence de durabilité fait partie désormais de la gestion des bilans des établissements et des produits financiers proposés à leurs clients.

S'agissant des opportunités, la transition climatique va créer dans les territoires et chez les clients entreprises et particuliers un besoin d'accompagnement renforcé pour les aider à préparer et gérer leurs propres évolutions. La transition va aussi exiger la mise en place de financements publics et privés aux plans européen, national et local à la fois massifs et innovants. Les métiers de l'intermédiation financière (financement, investissement) et de protection assurantielle vont s'en trouver renouvelés. Ils devront accroître, et pour ce faire être capables de la mesurer, leur contribution à l'objectif collectif de lutte contre le réchauffement climatique, fixé par la communauté internationale, dans le cadre de l'Accord de Paris.

³ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5006/fr/nos-metiers

⁴ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/strategie_climat_avril2021_1_1_2021-04-14_08-41-40_347.pdf

2.1. RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES IDENTIFIÉS PAR CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SUR LES COURT, MOYEN ET LONG TERMES

Afin de détecter les risques climatiques auxquels le groupe est exposé, le référentiel et les définitions de la Banque Centrale Européenne ont été retenus.

Les risques climatiques sont de deux sortes :

- **Le risque physique** fait référence aux effets financiers du changement climatique (notamment multiplication des événements climatiques extrêmes et modifications progressives du climat) et de la dégradation de l'environnement (comme la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, le stress hydrique, la perte de biodiversité et la déforestation). Le risque physique peut être qualifié d' " aigu " quand il découle d'événements extrêmes, tels que la sécheresse, les inondations et les tempêtes, et de " chronique " lorsqu'il résulte de changements graduels, comme la hausse des températures, l'élévation du niveau de la mer, le stress hydrique, la perte de biodiversité, le changement d'utilisation des sols, la destruction de l'habitat et la pénurie de ressources. Il peut avoir des conséquences directes, par exemple des dommages causés aux biens immobiliers ou une baisse de productivité, ou indirectes, comme la perturbation des chaînes d'approvisionnement.
- **Le risque de transition** désigne la perte financière qu'un établissement peut encourir, directement ou indirectement, du fait du processus d'adaptation à une économie sobre en carbone et plus soutenable d'un point de vue environnemental. Il peut provenir, par exemple, de l'adoption relativement brutale de politiques climatiques et environnementales, du progrès technologique ou de variations du sentiment et des préférences de marché.

Le risque lié au changement climatique est une **source de risque directe** pour le Crédit Mutuel Arkéa. En effet, il est exposé au risque physique pour ses actifs immobiliers et pour son activité en assurance dommage.

Les deux catégories de risques climatiques (risque physique et risque de transition incluant les risques réglementaires et juridiques, les risques technologiques, de marché et de réputation) **s'appliquent de manière indirecte via les activités soutenues (incluant l'assurance) ou financées.**

D'un point de vue financier, les risques climatiques présentent un certain nombre de caractéristiques. Celles-ci doivent aider à comprendre et donc gérer la particularité de ces risques. Selon la vision du Crédit Mutuel Arkéa, elles peuvent se résumer comme suit :

- Les risques climatiques sont par essence **polymorphes et transverses**, puisqu'ils sont considérés par la BCE comme la composante de plusieurs facteurs de risques,
- Les risques climatiques sont **graduels** et devraient donc être progressivement intégrés dans les bilans des banques (progressivité des enjeux). A noter toutefois, l'absence de méthodologie commune préconisée par les superviseurs locaux et internationaux,
- Les risques climatiques ne sont **pas incitatifs** dans le sens où les banques ne sont pas directement incitées à intégrer un financement vert,
- Les risques climatiques sont **additifs** - l'intégration ne peut pas conduire à une réduction totale du risque pour les banques,
- Les risques climatiques sont **matériels et régaliens** et, en tant que tel, doivent être intégrés dans une réglementation appropriée,
- Les risques climatiques sont encore et surtout **réputationnels** au sein de l'industrie bancaire.

L'un des deux piliers de la stratégie climat du groupe " Intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe " formalise les engagements du groupe en matière d'intégration des risques climatiques.

Les opportunités associées à la lutte contre le réchauffement climatique sont également au cœur de la stratégie climat du groupe. Cette stratégie exprime plusieurs engagements, constitutifs d'opportunités de développement pour le groupe et ses différents métiers, mais également pour ses parties prenantes, à court, moyen et long termes :

- **L'accompagnement des clients et des territoires dans la mise en œuvre de leurs projets liés à l'atténuation et à l'adaptation au réchauffement climatique.** Cette opportunité touche notamment les métiers de la banque, qu'il s'agisse de la banque des entreprises et institutionnels ou de la banque de détail.
- Le groupe souhaite également renforcer **l'accompagnement des entreprises qui développent des solutions à la lutte contre le réchauffement climatique**, à travers ses métiers de banque et de capital investissement notamment. C'est le cas par exemple depuis 2016, avec le fonds de capital investissement à impact We Positive Invest qui soutient des entreprises de la transition énergétique.
- Les soutiens à ces entreprises et aux projets permettant la transition climatique et environnementale des clients, pourront faire l'objet de financement ou refinancement via de nouveaux leviers, notamment via **l'émission d'obligations vertes** (dites "green bonds") par le groupe, lui permettant ainsi **d'élargir ses canaux de refinancement et sa base d'investisseurs**.
- Dans le domaine de la gestion d'actifs, le groupe souhaite également participer à la **nécessaire mobilisation de l'épargne en faveur de la transition énergétique et écologique** en introduisant pour chacune des gammes de solutions financières, des produits **verts et innovants**, intégrés à des démarches systématiques de **formation des conseillers et de sensibilisation des parties prenantes**.
- En tant qu'investisseur institutionnel, Suravenir, intégrera le climat comme enjeu dans la **sélection des unités de compte externes** et le **suivi des sociétés de gestion partenaires**, influençant ainsi l'évolution des pratiques du secteur⁵.
- Dans son métier d'assureur de biens et de personnes, Suravenir Assurances accompagne ses clients dans une approche de prévention, y compris au regard des effets du réchauffement climatique, permettant ainsi de renforcer la relation assurantielle. Celle-ci est également confortée à travers la qualité de service rendue (disponibilité, écoute, solutions, indemnisation) dans des moments souvent difficiles voire traumatisants pour ses assurés .
- En tant qu'acteur des territoires, le Crédit Mutuel Arkéa entend également avoir un rôle de **centre de ressources actif et engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique au sein de son écosystème** : territoires, société civile, pairs et prestataires externes.
- En tant qu'entreprise, afin de saisir l'ensemble de ces opportunités, le Crédit Mutuel Arkéa doit également intégrer de **nouvelles expertises permettant de mieux appréhender l'ensemble des dimensions liées au climat et accompagner la montée en compétences de ses collaborateurs**, permettant ainsi le développement de son capital humain.
- Enfin, dans le cadre de sa trajectoire environnementale directe, le groupe a décidé de réduire de 16 % ses émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2024 (par rapport à 2019). Cette trajectoire de progrès induira une **baisse de ses dépenses énergétiques et des coûts associés aux déplacements**.

⁵ Par exemple par l'analyse de l'existence d'une stratégie climat, de la signature des Principes pour l'Investissement Responsable, d'outils de mesure et de pilotage des risques associés dans la gestion des fonds, des capacités à proposer des solutions d'investissement innovantes sur ces enjeux liés au climat.

VISION SYNTHÉTIQUE DES PRINCIPALES OPPORTUNITÉS POUR LE GROUPE ET SES DIFFÉRENTS MÉTIERS

Communes au groupe	Banque	Gestion d'actifs	Assurance vie / Investisseur institutionne	Capital investissement	Assurance IARD
Accès à de nouveaux investisseurs ou nouveaux outils de refinancement (obligations vertes, ...)	Augmentation des financements de la Transition Énergétique des clients/prospects	Poursuite de la démarche de labellisation des fonds (ISR, Greenfin, ...)	Augmentation de la collecte sur des produits d'épargne favorisant la transition climatique et environnementale	Développement de fonds d'investissement thématiques	Accompagnement client par de la prévention / sensibilisation aux effets du réchauffement climatique
Recrutements de nouveaux profils et expertises - développement des compétences (salariés et administrateurs)	Développement de nouveaux produits de financements pour accompagner les clients (particuliers, entreprises, institutionnels) dans leur transition climatique et environnementale	Développement de produits d'épargne thématiques	Interactions renforcées avec les sociétés de gestion sur la thématique climatique et influence de leurs pratiques	Interactions renforcées avec les prises de participation en lien avec la thématique climatique	Qualité de service rendue dans le processus d'écoute, de réparation et d'indemnisation des assurés
Économies liées à la transition énergétique de l'entreprise (consommations d'énergies, déplacements, ...)	Interactions renforcées avec les parties prenantes et les écosystèmes (collectivités locales, ...)	Augmentation de la collecte sur des produits d'épargne favorisant la transition climatique et environnementale		Création de valeur des participations	

2.2 IMPACT DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Les risques et opportunités liés à l'enjeu climatique, décrits précédemment, ont d'ores et déjà induit des évolutions stratégiques et font évoluer au quotidien la manière d'exercer les activités du groupe, par :

- La prise d'engagements publics dédiés à l'enjeu climatique ;
- L'évolution d'offres et de process pour mieux prendre en compte ces risques et opportunités, ainsi que le développement de nouvelles offres visant à accompagner les parties prenantes dans cette transition ;
- Des investissements en recherche et développement, nécessaires dans cette phase de structuration.

Prise d'engagements publics dédiés à l'enjeu climatique

Face à ces risques et opportunités, le groupe et ses entités ont pris des engagements communs à faire évoluer leurs pratiques, exprimés dans la stratégie climat du groupe.

A l'échelle du groupe, une politique d'encadrement des financements et investissements au charbon thermique a été mise en place en 2019 puis renforcée en 2020. Face à l'urgence climatique, certains secteurs d'activité doivent profondément et prioritairement évoluer car leur modèle, fortement émissif de gaz à effet de serre, n'est pas compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris. C'est le cas de l'industrie du charbon, qui représente une part importante des émissions de CO2 issues de la combustion d'énergies fossiles. Dans ce contexte, le Crédit Mutuel Arkéa a renforcé fin 2020 son cadre de financement et d'investissement aux entreprises dont l'activité est liée au charbon (extraction et production d'énergie), dans le but d'orienter les flux financiers vers des technologies et ressources sobres en CO2. **Début 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a validé une sortie totale du charbon thermique d'ici fin 2027⁶.**

Dans le cadre de sa stratégie climat, **le groupe et ses entités ont également exprimé l'engagement de décider, en 2022 au plus tard, de l'adoption d'une trajectoire d'alignement bas carbone à horizon 2030**, répondant aux objectifs de l'Accord de Paris.

Les différents métiers prennent également des engagements qui leur sont propres et participent à des initiatives de place spécifiques à leurs métiers, afin de **contribuer à une démarche collective d'évolution des pratiques du secteur financier et des acteurs économiques**, de **gagner en connaissances** sur l'enjeu climatique.

Afin de renforcer le pouvoir d'influence des investisseurs responsables, des démarches d'engagement collaboratives sont menées avec d'autres investisseurs afin d'inciter les entreprises à changer les pratiques et adopter des comportements vertueux. Au-delà des engagements pris par les filiales de **gestion d'actifs** du groupe en matière d'investissement responsable, tels que l'adhésion aux Principes for Responsible Investment, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion participent à des initiatives de place en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

⁶ Politique charbon en vigueur disponible sur le site institutionnel du groupe : https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/politique_charbon_avril_2021_1_1.pdf

Pour Federal Finance Gestion :

- Depuis 2013 : membre du Carbon Disclosure Project
- 2015 : signature de l'Appel de Paris
- 2017 : signature du " Global Investor Statement on Climate Change " de l'UNEPFI
- 2018 : adhésion à l'initiative " Climate Action 100+ "

Pour Schelcher Prince Gestion :

- Depuis fin 2020 : membre du Carbon Disclosure Project

Au-delà de l'engagement commun relatif au charbon, les **entités bancaires**⁷ du groupe sont engagées à ne pas octroyer de financements bancaires à des projets directement liés aux énergies fossiles non conventionnelles. Ces engagements ont vocation à être renforcés dans le temps.

Dans le domaine du **capital investissement**, Arkéa Capital a signé le Manifeste de l'Initiative Climat International en 2019. Par sa signature, Arkéa Capital s'engage à se mobiliser pour contribuer, à son niveau, à l'objectif de la COP 21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés, à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des entreprises de son portefeuille et à assurer la durabilité de la performance. En 2020, Arkéa Capital a formalisé un plan d'actions climat, dont les objectifs sont de décliner la stratégie climat définie par le groupe mais également de favoriser la création de valeur des participations. Pour y parvenir, Arkéa Capital prévoit de mesurer et piloter l'exposition de son portefeuille aux risques liés au changement climatique, de réduire l'empreinte carbone de son portefeuille et d'initier l'accompagnement des participations dans l'analyse de leurs risques climatiques et leur transition vers un modèle bas carbone.

Évolutions des pratiques, des process et des offres

Au-delà de ces engagements et de la participation à ces dynamiques de place, les entités du groupe ont initié des **évolutions d'offres et de process pour mieux prendre en compte ces risques et opportunités**, ainsi que **le développement de nouvelles offres visant à accompagner les parties prenantes dans cette transition**.

Sur le périmètre de la **gestion d'actifs**, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, dans le cadre du partage de leurs ressources, ont recours à la solution Quest, modèle de notation propriétaire, qui permet d'évaluer les risques et opportunités ESG liés au changement climatique. Le pilier "environnement" du modèle, au travers de l'indicateur "stratégie climat" permet d'intégrer au processus de notation et d'analyse les risques climatiques. Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont renforcé leurs outils de suivi des risques climatiques en rendant opérationnel pour la fin de l'année 2020 l'intégration de modules d'évaluation des performances climatiques des sociétés en portefeuille. Ainsi, un contrat de fourniture de données a été signé avec S&P Trucost afin de prendre ses décisions d'investissements au regard des données "carbone" telles que les émissions de CO₂ et leurs trajectoires ou encore la part verte.

Par ailleurs, les analystes de l'équipe Recherche ESG mènent auprès des entreprises des démarches d'engagement individuel. Sont ciblées, par cette démarche, les entreprises présentant une faible performance extra-financière, un important défaut de communication ou des cas de controverse liés à l'ESG. Les thématiques d'engagement sont définies en fonction de leur matérialité et de la performance de l'entreprise sur ces sujets. **En 2020, les thèmes abordés avec les sociétés ont majoritairement porté sur l'environnement, et en particulier sur le climat.**

⁷A date, cet engagement s'applique à Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, au Crédit Mutuel de Bretagne et au Crédit Mutuel du Sud Ouest.

A noter également , en amont du lancement d'un **fonds dédié aux obligations vertes** en janvier 2020 – Federal Finance Global Green Bonds – Federal Finance Gestion a mené des échanges avec les émetteurs afin d'une part de mieux appréhender les spécificités de ce marché des green bonds et d'autre part d'améliorer la compréhension de certains aspects techniques (utilisations des fonds, reporting...). Ce fonds permet de financer des projets en lien avec certains des Objectifs de Développement Durable, principalement le recours aux énergies renouvelables (Objectif n°7), l'établissement d'infrastructures résilientes et la promotion d'une industrialisation durable (Objectif n°9) et enfin, de manière transverse, la lutte contre le changement climatique (Objectif n°13).

Parmi les engagements pris en 2019, Suravenir a accompagné Swen Capital Partners dans la création du premier **Fonds d'impact européen consacré à la production de biométhane et aux infrastructures de mobilité de gaz**. Tous les investissements réalisés viseront un impact positif sur les dimensions sociales et environnementales (réduction des émissions de CO₂, création d'emplois, économie circulaire...). Des indicateurs d'impact scientifiques permettent de mesurer à la fois les impacts positifs générés par les investissements du fonds et de limiter les éventuels impacts négatifs. Suravenir est membre du comité d'impact en charge du suivi des objectifs d'impact du fonds.

Dans le domaine bancaire, l'enjeu climatique induit le **développement de nouveaux produits ou de nouvelles offres aux côtés des entreprises et institutionnels, et des particuliers**. A titre d'exemple :

- Pour accompagner les entreprises et institutionnels, une **filière transition environnementale** a été créée en 2020 au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, qui a notamment pour objectifs d'accélérer et structurer le développement des financements territoriaux liés aux projets d'énergies renouvelables, de rénovation et d'efficacité énergétique ; de fédérer les savoir-faire de la banque via une équipe solide et expérimentée, capable de couvrir l'ensemble des problématiques liées au financement de la transition environnementale ; de répondre aux nouveaux besoins et être en capacité d'apporter la meilleure solution, quelles que soient la taille et la nature des projets et notamment ceux à dimension locale. Cette filière vient compléter des dispositifs de financements déjà proposés depuis plusieurs années, avec pour objectif de soutenir les démarches des entreprises vers plus de durabilité, notamment dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique : enveloppes de financement de projets en faveur de la transition, crédits à impact.
- Du côté de la clientèle des particuliers, des prêts dédiés permettent également de financer les **travaux de rénovation énergétique ou l'acquisition de véhicules à faibles émissions** de Gaz à Effet de serre.

Toujours dans le **domaine bancaire**, la prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions de financement est initiée dans la filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : une grande partie des dossiers étudiés en Comité de crédit d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels présentent une grille d'analyse ESG qui vise à évaluer le degré de maturité RSE du client. Cette grille aborde les enjeux environnementaux.

Dans le domaine du **capital investissement**, depuis 2018, Arkéa Capital formalise la prise en compte de critères ESG dans ses décisions d'investissement pour les véhicules Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital Managers, Arkéa Capital 2, Arkéa Capital Partenaire et We Positive Invest. En phase d'investissement, l'équipe d'Arkéa Capital réalise une revue ESG interne simplifiée en s'appuyant notamment sur un outil sectoriel d'aide à l'analyse ESG des opportunités d'investissement. Les critères d'analyse de l'outil reposent sur l'étude de quatre grands enjeux extra-financiers en lien direct avec le développement durable : gouvernance, capital humain, environnement, parties prenantes externes. **Les sujets traitant du changement climatique sont étudiés dans l'enjeu Environnement. Première étape de son plan d'actions climat, une analyse de l'exposition des entreprises du portefeuille d'Arkéa Capital aux risques liés au changement climatique a été conduite en**

2020 par un consultant externe. Une estimation de l'empreinte carbone des participations d'Arkéa Capital a également été réalisée dans le cadre de cette analyse.

Dans le **domaine de l'assurance**, la dimension environnementale prend une place croissante au sein des offres et des services proposés. Ainsi, la **prévention et le développement d'une culture risque** auprès des assurés est déjà à l'œuvre par exemple au sein des produits d'**assurance habitation** (système de détection des dégâts des eaux, incendies, vols ; alertes et conseils dédiés à l'arrivée d'une tempête). En **assurance automobile**, l'accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone de nos assurés passe par des **incitations tarifaires selon l'usage des véhicules** (fonction du nombre de kilomètres parcourus, ou du nombre de jours d'utilisation du véhicule) ou selon la consommation de CO2 des véhicules assurés. Enfin, cette préoccupation environnementale se traduit également dans la réduction des impressions des documents contractuels via leur dématérialisation et leur accessibilité sur les espaces internet des clients.

Dans le cadre d'investissements en capital réalisés par Crédit Mutuel Arkéa, un avis ESG est désormais émis et intégré au dossier de prise de décision présenté aux organes de gouvernance.

Enfin, dans le cadre des relations avec ses prestataires, le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place en 2019 un questionnaire de connaissance des pratiques RSE des fournisseurs, revu en 2020 pour y intégrer de nouveaux enjeux comme les risques climatiques. Ce questionnaire d'autoévaluation a été transmis à près de 700 fournisseurs, représentant plus de 20 % des achats 2020, et tous les nouveaux appels d'offres l'incluent systématiquement.

En interne, les modes de fonctionnement quotidien de l'entreprise sont également amenés à évoluer afin de respecter les engagements pris par le groupe afin de réduire ses émissions carbone directes liées :

- Aux consommations d'énergie :
 - En tant qu'acteur du secteur financier, les principales consommations énergétiques du groupe concernent son parc informatique et ses datacenters. Depuis plusieurs années, le groupe met en place différentes actions afin d'optimiser ces dernières (isolation des allées froides des datacenters, test de peinture réfléchissante, etc). De plus, le Crédit Mutuel Arkéa a initié des travaux visant à améliorer l'éco-conception informatique de ses applications, visant à être moins consommatrices d'énergie.
 - Le groupe est également attentif à la performance énergétique des bâtiments.
 - Enfin, le Crédit Mutuel Arkéa a renouvelé en 2020 ses contrats de fourniture d'électricité et de gaz : le fournisseur d'électricité s'engage à injecter sur le réseau une quantité d'électricité d'origine renouvelable correspondante à 100 % de la consommation des sites, le fournisseur de gaz s'engage à fournir un gaz " vert " directement issu de la production de biométhane français sous réserve de disponibilité.
- Aux déplacements :
 - Le Crédit Mutuel Arkéa met en place des actions volontaristes sur le sujet, afin d'en limiter le nombre et de faire évoluer les pratiques vers l'éco-mobilité. Des plans de mobilité sont ainsi déployés dans de nombreuses entités du groupe.
 - Depuis 2018, des véhicules électriques sont proposés pour les déplacements de courte distance des salariés des services centraux et des bornes de rechargement ont été mises à disposition des salariés des services centraux. La politique de flotte automobile a été modifiée pour inciter au choix de véhicules hybrides rechargeables ou électriques et l'obliger pour les collaborateurs effectuant moins de 25 000 km/an.
 - Pour les déplacements professionnels, l'usage du train est privilégié et obligatoire sur des trajets inférieurs à 3h30.
 - En lien avec le contexte sanitaire, le télétravail s'est fortement développé en 2020. L'usage des visioconférences et des outils de partage de documents à distance s'est généralisé.

Enfin, en matière d'immobilier :

- Le groupe a fait évoluer ses pratiques d'investissements en immobilier direct en fusionnant les grilles d'évaluations existantes (financière et ESG) et en complétant la grille qui en résulte avec de nouveaux critères ESG. La nouvelle grille positionne ainsi au même plan les analyses financières

et extra-financières et intègre notamment de nouveaux critères relatifs au climat et à l'empreinte des immeubles d'investissements (gaz à effet de serre, construction bas carbone, biodiversité, artificialisation des sols, interfaces avec les enjeux de mobilité, âge du bâtiment, etc.). Cette grille a dès lors été mise en application tant pour l'évaluation des opportunités d'investissements que pour l'évaluation des immeubles en portefeuille.

- Le Crédit Mutuel Arkéa a obtenu des primes CEE relatives à des travaux d'amélioration énergétique réalisés sur des immeubles en exploitation, ce qui démontre de la réalité des engagements et des actions d'améliorations énergétiques en matière d'immobilier.
- Le groupe a également obtenu une nouvelle certification environnementale en exploitation selon le standard BREEAM pour un immeuble de bureaux en immobilier d'investissement.

2.3 RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ, EN TENANT COMPTE DES DIFFÉRENTS SCENARII CLIMATIQUES, Y COMPRIS LE SCÉNARIO D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES DE 2° OU MOINS

Afin de tester sa résilience face aux risques climatiques, le groupe a participé volontairement aux exercices climatiques pilotes de l'ACPR et de l'ABE.

L'exercice proposé par l'ACPR porte sur 3 scénarios de transition aux cours desquels l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 et l'objectif de limitation de la hausse des températures à moins de 2° à horizon 2100 sont respectés. Il s'est déroulé en deux temps :

1- Projection de nos bilans à horizon 2050 sur 3 scénarios de risque de transition :

Ces projections ont été réalisées sur la base d'une évolution des encours liée aux évolutions du PIB et de la valeur ajoutée de chaque secteur, ces données faisant partie des paramètres imposés par l'exercice. Une démarche méthodologique a été développée pour l'exercice, via concrètement, la projection des encours de crédit du groupe en utilisant :

- des données de la banque de France et d'Eurostat,
- les scénarios d'évolution des émissions de CO2 des 6 secteurs d'activité couverts par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC),
- des hypothèses internes d'évolution des émissions de CO2 pour les secteurs non couverts par la SNBC.

Ces éléments ont reposé sur une relation entre le chiffre d'affaires de chaque secteur et les encours de dettes de ceux-ci.

Les résultats ainsi obtenus ont finalement été ajustés d'hypothèses de politiques sectorielles ou de planification stratégique.

2- Projection des paramètres de risques et mesure des impacts financiers

Les paramètres de gestion des risques de crédit (probabilité de défaut, provisions...) ont fait l'objet de modélisations statistiques. Ces modèles ont permis de projeter les paramètres de risque de crédit à horizon 2050.

Les résultats de place seront connus en 2021 mais ils permettent d'ores et déjà de se conformer par anticipation aux spécificités de l'exercice : utilisation de scénarios climatiques, projection sur un horizon de temps différent et plus lointain de celui des stress tests économiques, absence de données historiques liées à des crises climatiques... **Les travaux méthodologiques déployés enrichissent les réflexions des différents contributeurs de la stratégie climat.**

3 GESTION DES RISQUES

3.1 PROCÉDURES VISANT À IDENTIFIER ET À ÉVALUER LES RISQUES CLIMATIQUES

Dans le cadre de sa stratégie climat, le groupe a pris l'engagement de "**mettre en place dès 2021 les outils d'évaluation des risques climatiques pesant sur ses activités afin d'en assurer la meilleure maîtrise possible**".

Cette mise en place a déjà commencé et le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite en accélérer le rythme autour des leviers d'action suivants :

- **Renforcer la prise en compte du climat par la Fonction de Gestion des Risques** sur la base des plans d'actions adoptés par les instances du groupe, afin de prendre en considération les recommandations des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE ...) ainsi que les standards de place (TCFD).
- Disposer d'une **première évaluation complète des risques climatiques** (risques physiques et risques de transition) **sur des portefeuilles de financements et d'investissement significatifs, dans un premier temps, sur l'année 2021**.
- **Intégrer progressivement ces résultats dans les outils d'aide à la décision de financement et d'investissement** afin de mieux maîtriser le niveau des risques climatiques, et les compléter par une métrique d'analyse de la performance environnementale des grandes entreprises.

Afin d'identifier les risques climatiques auxquels le groupe Crédit Mutuel Arkéa est confronté, des travaux itératifs ont été initiés afin d'approcher les domaines concernés. En première étape, une analyse des encours a été réalisée. Il s'agit donc ici des impacts indirects liés aux sociétés financées.

Les premiers travaux d'évaluation des risques physiques et de transition réalisés en 2020 ont montré la nécessité de constituer un référentiel des risques climatiques propre au groupe. La Direction du Pilotage Transverse des Risques anime ce projet.

En 2020, un exercice d'évaluation des risques climatiques sur les portefeuilles entreprises, tant sur le périmètre bancaire, capital investissement que gestion d'actifs/salle des marchés a été mené, avec l'appui d'un cabinet externe spécialisé en stratégie et environnement. Ces premiers résultats ont fait ressortir une évaluation du risque de transition plus élevé que le risque physique, du fait de l'activité du groupe principalement réalisée en Europe. Fin 2020, une analyse plus détaillée des risques climatiques a également été réalisée sur le périmètre des participations du métier de Capital investissement, permettant de disposer d'une cartographie des risques climatiques sur ce périmètre.

Pour les **produits d'épargne proposés aux clients**, soumis aux nouvelles exigences du règlement (UE) 2019/2088 (dit "Disclosure"), des travaux d'**identification et d'évaluation des risques de durabilité** ont également été menés, incluant les risques climatiques physiques et de transition. Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion intègrent cette évaluation des risques de durabilité, dont climatiques et sur la biodiversité, dans le processus de décision d'investissement. L'évaluation du risque de durabilité est mise à disposition des gérants dans les outils qui leur sont dédiés.

3.2 PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES ET INTÉGRATION DANS LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Au même titre que l'ensemble des risques matériels référencés dans la cartographie du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, **les risques climatiques sont progressivement intégrés dans l'organisation et les outils existants au sein de la Direction des risques**. Dans ce cadre, cette Direction a pour rôle d'accompagner les entités du groupe en déclinant la stratégie climat en politique de gestion des risques climatiques.

Au-delà de l'apport des différentes parties prenantes et des différentes expertises qui seront mobilisées au sein du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, la **mise en place et le déploiement d'outils de gestion des risques climatiques s'inspirent de sources externes et des bonnes pratiques de place en la matière**. Le guide de la BCE relatif aux risques liés au climat et à l'environnement est un des textes de référence sur lequel se fonde la démarche déployée de façon transverse. Le plan d'actions pluri-annuel de mise en conformité avec ce guide, validé par la direction générale, a été transmis aux autorités de tutelle en mai 2021.

3.2.1. Du cadre d'appétence à l'ICAAP

L'un des objectifs prioritaires est de pouvoir insérer de façon visible et détaillée les risques climatiques et leurs composantes dans le cadre d'appétence au risque du Crédit Mutuel Arkéa. Ces risques émergents ont été insérés de façon qualitative dans la **déclaration d'appétence aux risques validée en 2020** par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa. Les travaux se poursuivent sur l'année 2021 pour affiner la démarche. Le cadre d'appétence a vocation à déterminer la sensibilité du groupe Crédit Mutuel Arkéa aux sujets climatiques et donc son niveau d'appétence intrinsèque. La couverture éventuelle de ce risque par un niveau de fonds propres interne suffisants au regard de la consommation anticipée de ce risque par le Crédit Mutuel Arkéa sera également étudiée dans le cadre de l'exercice annuel d'adéquation du capital (ICAAP).

3.2.2 Mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage

A ce jour, les indicateurs suivis par la Direction des risques se concentrent sur les processus mis en place dans le cadre du risque opérationnel et du suivi des politiques ESG.

Les équipes de gestionnaires des risques opérationnels étudient l'impact potentiel d'événements climatiques sur les actifs du groupe. Ils estiment l'impact financier de leur survenance potentielle au regard d'un scénario moyen et d'un scénario extrême.

Les politiques sectorielles ESG sont suivies par la Direction des risques. Un tableau de bord trimestriel reprend les expositions consolidées à des entreprises impliquées dans le secteur du charbon, tel que défini par la politique. Il permet de s'assurer de la gestion en extinction de ces positions.

Par la suite, une **série d'indicateurs propres aux risques climatiques est en cours d'étude dans l'objectif d'y associer potentiellement des niveaux de limites internes**, pertinents et efficaces. Cela permettrait un pilotage éclairé de la prise en compte des risques climatiques, de leur évolution et de leur anticipation. Le cadre de surveillance s'inscrit dans celui déjà mis en place par la Direction des Risques. Y seront donc associés les niveaux de seuils déjà définis pour l'ensemble des risques clés du Crédit Mutuel Arkéa.

3.2.3 Rédaction des politiques

L'assimilation et la gestion des risques climatiques se matérialisent par une documentation pertinente permettant de rendre compte des engagements du groupe et de la déclinaison de sa stratégie en matière climatique. Des politiques sont rédigées au fur et à mesure de l'avancée des travaux assurant ainsi la traçabilité et le suivi des actions au fil du temps.

3.2.4 Intégration de la filière Fonction de Gestion des Risques

En lien avec l'évolution du modèle d'affaires de Crédit Mutuel Arkéa, la Fonction de Gestion des Risques, dite filière " FGR ", a été intégrée au dispositif de gestion climatique du groupe. La démarche d'intégration de la Fonction de Gestion des Risques s'articule de la manière suivante :

- Les échanges avec les responsables de la Fonction de Gestion des Risques des filiales/entités a priori les plus exposées aux risques climatiques ont permis de réaliser un état des lieux des pratiques, d'échanger sur les canaux de transmission du risque et enfin de souligner les enjeux de construction et d'alimentation des indicateurs,
- La Direction du Pilotage Transverse des Risques assure le suivi consolidé de la gestion des risques climatiques pour le Groupe,
- Les responsables Fonction de Gestion des Risques des entités du groupe ont été formés aux risques climatiques et doivent détecter, évaluer, mesurer et suivre les risques liés au climat et à l'environnement au sein de leur entité.

3.2.5 Intégration dans les décisions d'investissements et de protections financières

Pour les **produits d'épargne proposés aux clients**, soumis aux nouvelles exigences du règlement (UE) 2019/2088 (dit "Disclosure"), les **résultats de l'évaluation des risques de durabilité, dont climatiques, sont mis à disposition des gérants de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion**, afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles. Le suivi des risques en matière de durabilité pour les portefeuilles est couvert par les comités des risques de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.

Dans le **domaine de l'assurance, les conséquences matérielles des risques climatiques sont partie intégrante des risques propres à ce secteur d'activité**. L'accroissement de la fréquence et de la sévérité des événements est au cœur des réflexions de Suravenir Assurances lorsqu'il s'agit, par exemple, de déterminer les **protections financières en cas d'événements extrêmes** (dispositif de réassurance).

4 INDICATEURS & OBJECTIFS

Dans le cadre de sa stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à mettre en place les indicateurs permettant son pilotage, le suivi de l'efficacité des mesures prises, notamment des politiques sectorielles, et la transparence des progrès réalisés.

4.1 INDICATEURS DÉJÀ EN PLACE AU SEIN DU GROUPE ET PUBLIÉS

Chaque année, dans le cadre de la publication de sa Déclaration de performance extra-financière, le groupe communique certains indicateurs liés à l'environnement et au climat :

Son **bilan carbone sur le périmètre de ses activités propres** :

- Chaque année, le groupe mesure son empreinte carbone à travers la réalisation d'un bilan carbone groupe. Ainsi, le bilan carbone du groupe a été réalisé début 2021, sur la base des données 2020, et selon la méthode de l'Association " Bilan Carbone ". Du fait de son fort maillage territorial, le groupe a fait le choix d'intégrer les déplacements domicile-travail à son scope 3. A date, le scope 3 n'intègre pas l'empreinte carbone des financements et investissements réalisés par le groupe.
- Pour l'exercice 2020, le bilan carbone du groupe ressort à 51 548 tonnes de CO₂, soit 5 tonnes de CO₂ par ETP.

	2017	2018	2019	2020
Bilan carbone du groupe (scope 1 + scope 2 + scope 3 partiel) en tonnes de CO ₂	59 780	64 642	61 956	51 548

- La forte baisse de 17 % entre 2019 et 2020 s'explique par le contexte de la crise sanitaire qui a imposé le recours au télétravail réduisant très fortement les déplacements professionnels et domicile-travail. Ce chiffre ne fera donc pas référence.
- Le groupe s'est fixé comme objectif de réduire l'empreinte carbone directe de ses opérations, avec un objectif de baisse de 16 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024.

Les **financements aux travaux de rénovation énergétique des logements aux particuliers, via les financements d'ECO-prêts à taux zéro**.

Prêts pour le financement de travaux de rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique	2017	2018	2019	2020
Nombre d'Eco-prêts à taux zéro accordés dans l'année	851	708	1 164	1 484
Montant moyen des Eco-prêts à taux zéro accordés (en euros)	17 727	17 856	13 672	12 135
Montant total des Eco-prêts à taux zéro accordés (en millions d'euros)	15	13	16	18

Ces indicateurs étant réducteurs au regard de l'ensemble des opportunités et risques associés au climat pour le groupe, ils seront complétés dans le cadre des prochaines publications.

Par ailleurs, les instances exécutives et de surveillance suivent de façon trimestrielles les expositions consolidées du groupe dans des entreprises actives dans le secteur du charbon, telles que définies par la stratégie charbon en vigueur. Le groupe s'est engagé à publier son exposition résiduelle au charbon tous les ans, à partir de fin 2021.

En 2020, le groupe s'est appuyé sur un cabinet externe pour réaliser de premières évaluations des risques climatiques sur les portefeuilles entreprises, tant sur le périmètre bancaire, capital investissement que gestion d'actifs/salle des marchés. **Ce premier exercice d'évaluation des risques, permet au groupe de mieux appréhender ces méthodologies, dans le but de définir les meilleures approches et d'étendre progressivement leur utilisation.**

Ces premiers résultats ont fait ressortir une évaluation du risque de transition plus élevé que le risque physique, du fait de l'activité du groupe principalement réalisée en Europe.

	Risque physique	Risque de transition	Couverture
Financement	22 (faible)	39 (significatif)	100 %
Investissements non cotés	26 (modéré)	42 (élevé)	100 %
Investissements de marché	26 (modéré)	43 (élevé)	94 %

Source : ICare&Consult

Sur le périmètre des financements, les résultats s'expliquent par une majorité d'expositions à des secteurs dont l'exposition directe au risque physique et de transition est relativement faible (services, finance, immobilier) et une localisation en France, où le risque physique est réduit et le risque de transition amplifié. Dans le non coté, les résultats s'expliquent par une exposition non négligeable aux secteurs dépendant d'infrastructures fixes et de matières premières (industrie manufacturière, agriculture) dont les risques physiques et de transition sont élevés, et une localisation française. Enfin, pour les investissements de marché, ces premières évaluations s'expliquent par des expositions diversifiées au niveau des secteurs et une localisation majoritairement européenne, où le risque physique est en moyenne plus faible et le risque de transition plus élevé.

Au-delà de ces indicateurs transverses, des indicateurs liés au climat sont spécifiquement mesurés sur certains périmètres d'activité et sont rendus publics :

Sur le périmètre de Suravenir, filiale qui représente 47 milliards d'euros gérés en assurance-vie fin 2020 :

Dans une logique d'amélioration, Suravenir a développé un outil lui permettant de mesurer **l'empreinte carbone de ses investissements**. En mesurant l'empreinte carbone de son portefeuille, Suravenir souhaite se doter d'un baromètre, l'aidant à identifier les actions à cibler en priorité pour converger vers une trajectoire de 2 degrés Celsius de réchauffement climatique, et de valider ou invalider a posteriori les effets des décisions prises dans le cadre de la stratégie climat. Afin de mieux prendre en considération l'impact climatique de ses décisions d'investissement, Suravenir a mené à terme, pour cet exercice, d'importants travaux de développement. Ceux-ci lui ont permis d'étendre le périmètre des émissions de gaz à effet de serre prises en considération pour le calcul de son empreinte carbone et de se doter d'un indicateur dynamique estimant la trajectoire poursuivie par les acteurs en portefeuille. Pour ce faire, Suravenir, via son mandataire Federal Finance Gestion, s'appuie sur les données délivrées par S&P Trucost.

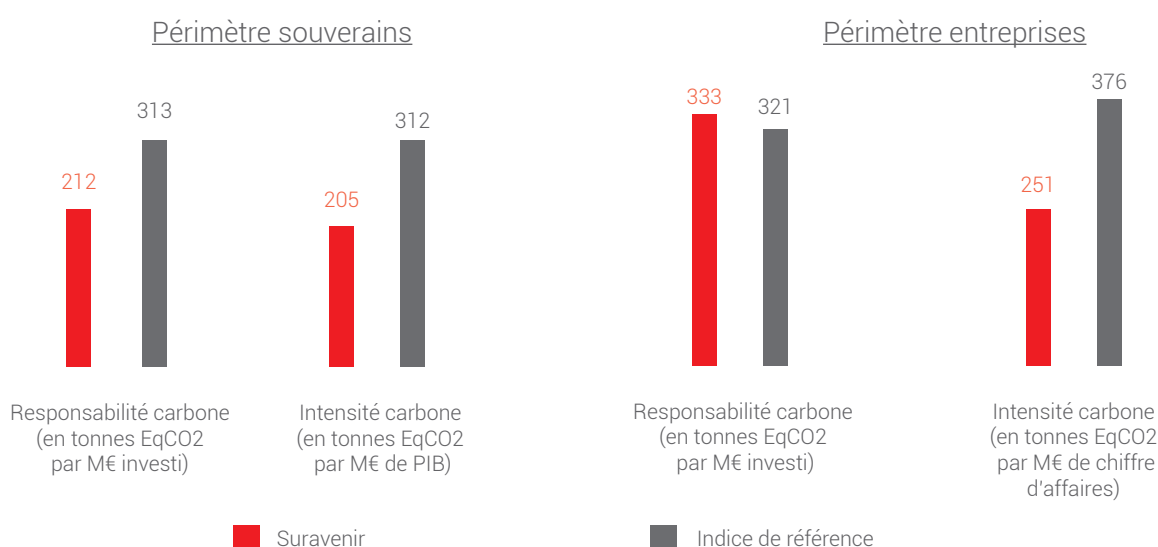
Méthodologie et périmètre couvert : les émissions de carbone générées par la détention d'un portefeuille d'actifs sont la somme des émissions directes de l'entreprise dans laquelle le portefeuille est investi, pour la part liée à son investissement, et des émissions indirectes liées à cette entreprise, en amont de son activité (matières premières, transports...), et en aval (utilisation des biens/ services produits par l'entreprise). Pour les émissions directement liées aux process de production, on parle de " Scope 1 ", pour les émissions liées aux consommations d'énergie nécessaires au fonctionnement des process de production, on parle de " scope 2 ". Enfin le " scope 3 " mesure l'ensemble des émissions, non liées à la réalisation directe des produits et services, mais induites par les autres étapes de leur cycle de vie. L'intégration du scope 3 au calcul de l'empreinte carbone du portefeuille de Suravenir est rendue possible par l'utilisation d'une base de données établie par S&P Trucost. Outre l'importante couverture que cette base de données propose, S&P Trucost s'assure de la qualité des données communiquées et de l'harmonisation des méthodologies utilisées pour les estimer. Ces points étaient des prérequis indispensables à toute intégration en raison de l'importance des émissions de scope 3, émissions prépondérantes pour certaines industries comme l'automobile ou encore la construction. L'intégration du scope 3 est possible uniquement pour les sociétés. L'empreinte carbone sur le périmètre souverains est quant à elle calculée uniquement sur les scopes 1 et 2. Les actifs physiques, les investissements indirects et le portefeuille Unités de Comptes sont exclus du périmètre de calcul. Cette méthodologie permet de couvrir 73 % des encours investis dans les sociétés et 100 % des émetteurs souverains présents en direct en portefeuille.

Deux indicateurs complémentaires sont retenus pour le calcul de l'empreinte carbone du portefeuille financier de Suravenir:

- La responsabilité carbone d'un portefeuille, qui consiste à mesurer le volume des émissions de CO₂ induit par les investissements du portefeuille (Tonne Co₂) et ce par million d'euros investi. Cet indicateur répartit l'empreinte carbone de l'entreprise sur l'agrégat financier Valeur d'Entreprise (somme de la dette nette d'une société augmentée de sa capitalisation boursière). Toute variation de cet agrégat impactera cet indicateur de manière artificielle, rendant son pilotage difficile dans le temps.
- L'intensité carbone d'un portefeuille, qui consiste à mesurer le volume moyen de CO₂ émis par les sociétés du portefeuille par million de chiffre d'affaires réalisé. Cet indicateur, basé sur le chiffre d'affaires, favorise les activités à forte valeur ajoutée. Dans le cas des émetteurs souverains, le PIB du pays remplace le chiffre d'affaires de l'entreprise et l'endettement la valeur de l'entreprise. La simple lecture de ces ratios ne permet pas de juger de la performance carbone du portefeuille de Suravenir.

Pour ce faire, il est nécessaire de comparer les résultats obtenus à ceux d'un benchmark représentatif de l'univers d'investissement. Pour cet exercice, un indice composite (90 % Barclays Euro Aggregate 5-7 + 10 % Eurostoxx 50) représentatif de l'univers d'investissement "entreprises" a été retenu. L'OCDE constitue l'univers de référence "souverains".

Résultats au 31/12/2020 :



Ces résultats sont, dans leur globalité, positifs. La légère sous performance constatée pour l'indicateur de responsabilité sur le périmètre " Entreprises " s'explique par un investissement dans un émetteur particulièrement émissif, pour lequel un plan d'actions a été défini en 2021. Retraité de cet investissement, Suravenir surperforme son univers d'investissement. La nette surperformance pour le ratio d'intensité s'explique quant à elle par la sous-pondération du portefeuille par rapport à son indice de référence sur les secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre. Sur le périmètre Souverains, Suravenir demeure majoritairement exposée à la France, qui se classe parmi les meilleurs pays en termes d'émissions de CO₂ au sein de l'OCDE, et est faiblement exposée aux pays hors Europe occidentale, qui concentrent une partie importante des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre du périmètre.

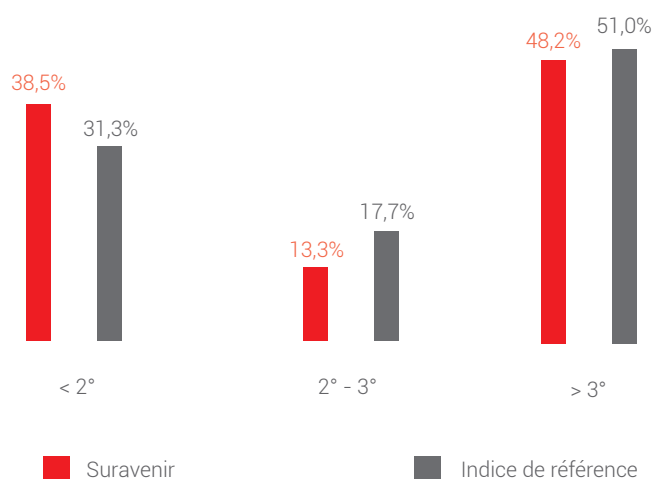
Suravenir, via son mandataire Federal Finance Gestion, a calculé une **première mesure d'alignement de portefeuille qui a pour objectif d'évaluer la performance à long terme des stratégies climat des sociétés investies en portefeuille et de vérifier que leurs émissions de gaz à effet de serre futures permettent de contenir le réchauffement climatique à deux degrés**. Pour établir ce calcul, une base de données S&P Trucost est utilisée, qui s'appuie sur les émissions constatées, les plans d'investissements initiés/annoncés, et les objectifs définis par les sociétés. Ces éléments permettent d'estimer le volume des émissions de gaz à effet de serre attendu pour un émetteur, et ce, à un horizon temporel donné. Ce volume est ensuite traduit en trajectoire de réchauffement climatique en le comparant aux simulations réalisées par les agences spécialisées. S&P Trucost ne détermine pas de trajectoire précise pour un émetteur, mais un intervalle au sein duquel l'entreprise devrait se situer (trajectoire poursuivie comprise entre 2 et 3 degrés par exemple).

De plus, afin de limiter les hypothèses relatives aux stratégies climat déployées par les entreprises, l'horizon de calcul est limité à 2025. Afin d'accroître la lisibilité des résultats obtenus, Suravenir a décidé de ventiler l'ensemble du périmètre étudié, en trois classes. Cette ventilation s'explique par les accords de Paris et la limitation du réchauffement climatique à 2°C qu'ils induisent, objectif que Suravenir souhaite respecter pour ses décisions d'investissement. Ces trois classes sont ainsi constituées :

- La première classe regroupe l'ensemble des émetteurs dont la trajectoire de réchauffement est inférieure à 2°C. Cette classe comprend donc l'ensemble des émetteurs dont la stratégie climat annoncée et les moyens à ce jour déployés respectent les exigences imposées par les accords de Paris.
- La deuxième classe regroupe l'ensemble des émetteurs dont la trajectoire de réchauffement est comprise entre 2°C et 3°C. Cette classe est constituée des acteurs dont la stratégie climat est proche des exigences des accords de Paris et qui ne nécessite pas, a priori, de modifications profondes pour s'y conformer.
- La troisième classe regroupe l'ensemble des émetteurs dont la trajectoire de réchauffement climatique est supérieure à 3°C. Cette classe comprend l'ensemble des émetteurs dont la stratégie climat n'est pas suffisamment aboutie pour satisfaire les exigences imposées par les accords de Paris, et qui devront accroître leurs engagements pour parvenir à les respecter.

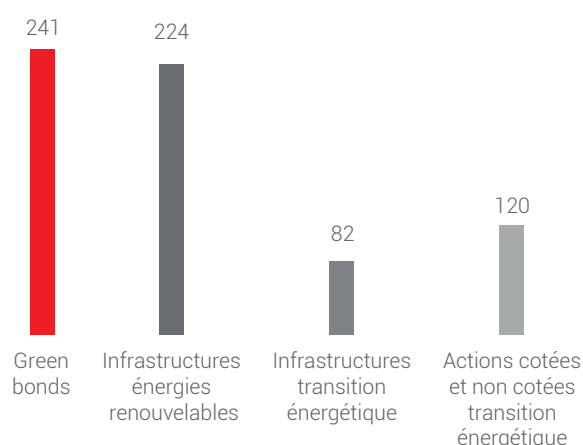
Le calcul d'alignement de trajectoire porte sur l'ensemble des positions actions et obligataires détenues en direct, et dont les titres sont émis par des sociétés, seules entités pour lesquelles S&P Trucost propose des données. Cette méthodologie permet de couvrir 73 % des encours investis dans les sociétés.

Résultats au 31/12/2020 :



En termes d'alignement, Suravenir surperforme sensiblement son univers d'investissement : 38.5 % des encours analysés sont investis dans des sociétés dont les stratégies sont d'ores et déjà alignées avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2°C contre 31.3 % pour le benchmark. De façon générale, **ces chiffres attestent de l'important défi pour restreindre le réchauffement climatique**. En effet, plus de la moitié des émetteurs composant le benchmark (contre 48.2 % des encours pour le portefeuille de Suravenir) n'ont pas défini de stratégie permettant de réduire significativement le niveau de leurs émissions (scénario supérieur à trois degrés). A ce titre, il convient de souligner le nombre restreint des solutions possibles pour certains secteurs d'activité. Ce constat, associé à une méthode de calcul aux hypothèses changeantes, rend aujourd'hui difficile le pilotage d'un tel indicateur dans le temps.

Afin de contribuer au respect du scénario 2 degrés et de soutenir l'évolution vers une économie bas carbone, Suravenir souhaite participer au **financement de la transition énergétique en investissant dans des actifs verts**. Pour définir les activités entrant dans le champ de la transition énergétique, Suravenir s'est notamment référé aux nomenclatures du label GreenFin (anciennement TEEC " Transition écologique et énergétique pour le climat ") et de la Climate Bonds Initiative (CBI). Les premiers investissements dans des fonds labellisés GreenFin ont été réalisés en 2018. A fin 2020, les montants engagés sont de 208 M€ dont 139 M€ appelés. Au global, au 31/12/2020, Suravenir s'est engagé pour près de 780 M€ (soit près de 2 % des actifs financiers hors UC) dans des activités favorables à la transition énergétique, dont 667 M€ déployés et investis en fin d'année. La forte croissance de ces encours (+41 % par rapport à l'exercice précédent) témoigne de la volonté clairement exprimée par Suravenir de soutenir une activité économique responsable, qui seule, nous permettra de limiter le réchauffement climatique à 2°C. Ces investissements portent essentiellement sur des actifs financiers de dettes et capital en faveur d'infrastructures compatibles avec les objectifs de transition énergétique (dont production d'énergies renouvelables), d'obligations vertes et d'actions de sociétés cotées et non cotées (au travers de fonds de capital investissement).



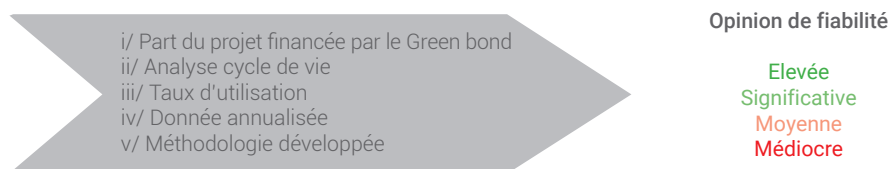
Dans le domaine de la gestion d'actifs, des indicateurs d'impact ont également été développés, notamment dans le cadre du fonds "Federal Global Green Bonds" et ont fait l'objet d'une publication dans le cadre du rapport d'impact 2020 de ce fonds. Au delà du processus de sélection et d'évaluation des émetteurs et des projets qui a été construit, une méthodologie de mesure des émissions de CO₂ évitées a également été définie. Les émissions de CO₂ évitées sont le résultat de la différence entre deux scénarii :

1/ Scénario de référence ou " business as usual "

2/ Scénario avec prise en compte d'une solution ou technologie permettant de réduire les émissions de CO₂ par rapport au scénario de référence

$$\text{Emissions de CO}_2 \text{ évitées} = \text{Ensemble des émissions de CO}_2 \text{ (scope 1, 2, 3 amont, 3 aval) du scénario 1} - \text{Ensemble des émissions de CO}_2 \text{ (scope 1, 2, 3 amont, 3 aval) du scénario 2}$$

Alors que les émissions de CO₂ évitées restent un outil didactique pour les investisseurs en quête de mesures d'impacts, il reste à manipuler avec humilité et précaution. Parfois considéré comme des émissions " scope 4 ", cet indicateur ne repose pas sur des standards reconnus (comme les GRI ou le GHG Protocol) mais est souvent le résultat d'une recherche interne développée par les émetteurs. Néanmoins, les émissions de CO₂ évitées sont intéressantes pour un fonds d'obligations vertes puisqu'il permet de quantifier l'additionnalité environnementale d'un projet. A l'échelle d'un émetteur, le calcul de cet indicateur s'avère très fragile puisqu'une entreprise offre une multitude de produits et de services différents. Pour un Green Bond, le nombre de projets financés est plus restreint et se limite aux grandes catégories énoncées par les Green Bond Principles, des catégories aux impacts environnementaux positifs. Ainsi, même si le calcul de cet indicateur est basé sur des hypothèses définies par les émetteurs qui varient de facto d'un émetteur à l'autre, le faible nombre de technologies qui seront financées par le Green Bond permet de comprendre l'impact de cette technologie par rapport à une technologie existante. Conscient des limites de cet indicateur, Federal Finance Gestion a développé une opinion de fiabilité sur les émissions de CO₂ évitées communiquées par les émetteurs, soit pour 12 des 20 émissions en portefeuille (près de 60% de la valorisation de la poche d'obligations vertes). Avant d'investir dans un Green Bond, une analyse préalable de la qualité ESG de l'émetteur est réalisée mais aussi la qualité des projets financés, évitant ainsi une mauvaise surprise sur la qualité du reporting et la méthodologie utilisée par l'émetteur qui seront disponibles ex-post. Ainsi, outre recueillir et comprendre les tonnes de CO₂ évitées communiquées par les émetteurs, une opinion de fiabilité a été développée, résultat qualitatif de 5 éléments que jugés clés pour qualifier la robustesse de l'indicateur.



- i/ Certains émetteurs s'attribuent l'ensemble des émissions évitées d'un projet alors qu'ils n'en n'ont finalement pas financé la totalité
- ii/ L'ensemble des émissions de CO₂ doivent être intégrées, pas seulement celles liées à l'utilisation
- iii/ Certains projets d'énergies renouvelables ne sont pas encore en pleine utilisation. Même si l'indicateur risque de diminuer (cas d'une valeur en portefeuille), il faut prendre en compte le taux d'utilisation
- iv/ Pour une meilleure comparabilité
- v/ Nous valorisons les émetteurs qui développent des approches en partenariat avec des organismes externes

Ces travaux ont permis d'évaluer qu'au 31/03/2020, le fonds Federal Global Green Bonds affichait 295 tonnes de CO₂ évitées par million d'euros investis.

Dans le domaine du capital investissement, depuis 2020, Arkéa Capital publie également un rapport ESG construit sur la base d'un questionnaire adressé à ses participations. Les objectifs de ce rapport sont de suivre chaque année les progrès réalisés mais également de partager les bonnes pratiques qui peuvent devenir des sources d'inspiration pour un plus grand nombre d'entreprises. Les entreprises répondantes présentent une grande hétérogénéité quant à leur taille et leur secteur d'activité.

Ce rapport ESG fait un focus sur certains indicateurs de performance et/ou de risques liés aux enjeux environnementaux dont climatiques. Les indicateurs présentés témoignent des actions menées par les entreprises du portefeuille pour améliorer leur impact sur l'environnement.

Spécifiquement sur le climat, c'est le cas notamment de :

- La part des participations mesurant leur empreinte carbone : 25 % des entreprises répondantes ont déjà mesuré leur empreinte carbone.
- ou encore de la part des participations ayant mis en œuvre un plan d'actions pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre : 47 % en 2020.

4.2 PERSPECTIVES

Conscient que les enjeux climatiques ne peuvent se mesurer à l'aune d'un seul indicateur mais par une combinaison de différentes métriques, tant statiques que dynamiques, dans le cadre de sa stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à déployer des indicateurs de pilotage et de mesure :

- Évaluation complète des risques climatiques (risques physiques et risques de transition) sur des portefeuilles de financements et d'investissement significatifs, dans un premier temps, sur l'année 2021.
- Renforcement de l'évaluation de l'exposition aux secteurs et émetteurs les plus intenses en carbone (part brune).
- Mesure de la part des activités vertes, alignée avec la taxonomie verte de l'Union Européenne, sur ses portefeuilles d'investissement de marché d'ici fin 2021, et être en mesure d'intégrer début 2022, les résultats dans ses processus de décision. Dans les activités de financement et de capital investissement, cet exercice sera réalisé sur un portefeuille de grandes ETI en 2021, puis élargi d'ici fin 2022.
- Analyse de l'alignement 2°C représentative de ses portefeuilles d'investissement et de financement d'entreprises afin d'évaluer les méthodologies disponibles.

5 CONCLUSION

Ce rapport qui vise à répondre au mieux aux recommandations de la TCFD est un premier exercice et a vocation à être complété chaque année afin de refléter la volonté du Crédit Mutuel Arkéa, exprimée au coeur même de sa Raison d'être de prendre en compte les enjeux climatiques et environnementaux dans sa stratégie et son modèle d'affaires, et à le faire en toute transparence.

Conscient qu'un travail important reste encore à mener face au défi climatique et à ses implications économiques, le Crédit Mutuel Arkéa et ses différentes composantes, poursuivent le déploiement d'actions visant à mieux comprendre les impacts du changement climatique, à mieux les mesurer et à mieux les prendre en compte dans les décisions, tant stratégiques qu'opérationnelles, au plus près de ses parties prenantes et de ses territoires d'implantation ou d'intervention.



cm-arkea.com

Crédit Mutuel
ARKEA

